

Presse info

Actus



Direction de la Communication
Service Presse & Relations Médias
CS 80036 - 51722 Reims Cedex
03.26.77.77.40 - presse@reims.fr

www.reims.fr
www.grandreims.fr



Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Mardi 14 mai 2024

L'actu de la semaine

Remise des prix du mérite et du civisme

Jeudi 16 mai, 18 h, hôtel de ville (salle des mariages)

La ville de Reims a reçu des legs de plusieurs personnalités rémoises pour que, chaque année, des habitants soient mis à l'honneur. La Ville elle-même et des partenaires abondent un budget pour doter les prix du mérite et du civisme, pour un montant porté à 7 050 € au total cette année. Ce jeudi 16 mai, 22 lauréats, très majoritairement des jeunes, seront distingués pour leur engagement dans la vie citoyenne - associative, sportive, culturelle... - de leur ville, dans leurs études et également pour leur famille. Seront récompensés des professionnels, adultes en situation délicate, orphelins et enfants placés en famille d'accueil, en foyer, élèves d'origines modestes aux résultats scolaires exceptionnels, enfants d'agents de la ville de Reims, autant de parcours émouvants et louables.

Les prix qui seront décernés lors de la cérémonie des prix du mérite et du civisme sont les suivants : prix ville de Reims Edouard Mignot (200 € pour un salarié de l'hypermarché Leclerc Champfleury), prix ville de Reims Veuve Blisson Lavaine (200 € pour une personne proposée par le CCAS de Reims), prix ville de Reims Poullot Laval Irroy Bouchez Goulden Mumm Henro Buirette et divers (6 collégiens et lycéens recevront chacun 500 €), prix ville de Reims Louise Berthe - Aide sociale à l'enfance (4 jeunes accueillis au foyer Saint-Remi et auprès de l'association La Sauvegarde, reconnus pour leur leadership positif et leur parcours scolaire et/ou professionnel recevront chacun 500 €), prix ville de Reims Paul Marchandea. Pour ce dernier prix, parmi les 44 candidatures proposées par le Comité d'Action Sociale de la ville de Reims, trois collégiens, un lycéen et un étudiant, tous enfants d'agents de la ville de Reims, recevront chacun un prix doté de 150 €. Les moyennes des collégiens vont de 17 à 18,5.

Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

LES JEUX SE VIVENT ICI

20
TERRE
DE JEUX
24

Une Flamme Olympique sur le parvis de l'hôtel de ville de Reims

Pour célébrer l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques en France et dans le cadre de la colorisation de Reims, labellisée Terre de Jeux 2024, une Flamme Olympique décorative est installée sur le parvis de l'hôtel de ville. Cette structure décorative mesure 5 mètres de haut et 3 mètres de diamètre pour un poids total de 491 kilos. Pour la réaliser, pas moins de 3 605 bouteilles recyclées ont été utilisées. Son socle, en aluminium laqué, est personnalisé avec l'inscription de la date du passage de la Flamme Olympique à Reims, le dimanche 30 juin. La flamme s'illumine, grâce à des led, tous les soirs à la tombée de la nuit.

Les bibliothèques de Reims au rythme des Jeux !

Jusqu'au mois de juillet, les médiathèques et bibliothèques municipales de la ville de Reims se mettent au rythme des Jeux et ont choisi de s'intéresser à la boxe, une discipline olympique, qui a inspiré une myriade d'œuvres écrites, filmées, dessinées, ou dansées. Car la boxe a sa mythologie propre, ses dieux, ses épopées qui ne cessent de nourrir les imaginaires artistiques depuis le XIX^e siècle. Les boxeuses sont entrées à leur tour dans ce panthéon au XXI^e siècle avec une légitimité grandissante et un engouement qui se retrouve dans le travail de nombreux artistes contemporains. Jusqu'en juillet, une exposition, des rencontres, du cinéma et d'autres activités explorent les liens entre « le noble art » et la pop culture. La pratique sportive s'invite également dans les médiathèques avec des initiations et la présence de boxeurs et boxeuses professionnels.

[En savoir plus et voir le programme complet](#)

Le patrimoine sportif rémois à l'honneur

Jusqu'au samedi 20 juillet, bibliothèque Carnegie

En cette année olympique, la bibliothèque Carnegie a souhaité mettre en avant le patrimoine sportif rémois depuis le 19^e siècle. Intitulée courir, nager, pédaler, patiner, cette exposition retrace l'histoire de nombreux équipements sportifs au travers d'affiches, de cartes postales, de brochures et autres documents d'archives. L'occasion pour les visiteurs de redécouvrir certains lieux emblématiques de Reims. Visible jusqu'au 20 juillet, cette exposition s'inscrit dans le cadre du label Terre de Jeux 2024. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

[En savoir plus](#)

En mai, Reims, ville au label « Terre de Jeux » renforce son programme culturel autour des thèmes du corps et du sport

Visites spécifiques du programme Rendez-vous Reims, expositions au musée du fort de la Pompelle, au musée de la Reddition, au Cellier

Alors que la flamme olympique vient de quitter la Grèce pour rejoindre Marseille dans un trois-mâts, à Reims, ville au label « Terre de Jeux 2024 », les propositions culturelles autour du thème du sport et du corps se diversifient tout au long du mois. En mai, le programme annuel de visites thématiques Rendez-vous Reims, présentera à plusieurs reprises l'histoire du sport à Reims ainsi que les lieux qui l'ont hébergé. Samedi 18 mai, visite intitulée « Autour de René Tys : l'histoire du sport au quartier Courlancy » et les mercredis 22 et 29 mai, visite du Tennis club de Reims. Jusqu'au passage de la flamme olympique à Reims, le 30 juin prochain, le programme de Rendez-vous Reims propose au total 7 visites différentes en lien avec l'histoire du sport à Reims. Visites payantes, sur réservation.

[En savoir plus et voir le programme complet d'avril à octobre 2024](#)

Rendez-vous est donné également dans deux musées municipaux et historiques - le musée du fort de la Pompelle et le musée de la Reddition pour l'exposition « Corps en guerres » autour du thème du sport et de l'entraînement pendant les deux guerres mondiales. Jusqu'au dimanche 22 septembre, les deux sites mobilisent leurs collections pour évoquer le sport comme moyen d'entraînement des corps et des esprits mais aussi comme jeu et moyen de détente qui occupait une place importante au sein des armées durant les deux guerres mondiales. Les expositions reviennent sur la diversité des usages jusqu'à la reconstruction des corps abîmés par les conflits. Le saviez-vous ? La thématique de la saison pour les musées de la ville de Reims s'inscrit dans l'actualité olympique. De nombreuses offres culturelles - expositions, ateliers, conférences, visites, programme d'événements nationaux et européens tels que celui de la Nuit des musées, le 18 mai prochain... - développent la thématique du corps. Rendez-vous est donné à partir du 1^{er} juin au musée hôtel Le Vergeur - maison Hugues Krafft pour une immersion originale dans l'univers fascinant du tatouage japonais avec l'exposition « Le Japon dans la peau ». Cette dernière proposera aux visiteurs d'aborder l'art du tatouage au Japon par ses caractéristiques esthétiques et de montrer de quelle façon celles-ci remontent à l'époque Edo (1603-1868), cette culture ayant été relayée par les voyageurs étrangers dont Hugues Krafft. (Informations sur le site musées-reims.fr).

Du 23 mai au 30 août, le partenariat pluriannuel entre la ville de Reims et une institution de référence à l'international dans le domaine de la photographie, Le Jeu de Paume - Paris, permettra au Cellier, pôle culturel municipal de présenter l'exposition « Histoire de Sports ». Regroupant une trentaine d'auteurs, cette dernière propose un regard sur la manière dont les photographes ont saisi, depuis la fin du XIX^e siècle, les gestes et les lieux du sport dans des pratiques amateurs ou professionnelles. Réalisée en collaboration avec la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), elle rassemble, à partir de ce fonds, une sélection de tirages originaux et modernes par de grands noms tels que André Kertész, Jacques-Henri Lartigue, Paul Nadar, Marie-Paule Nègre, René-Jacques, Bruno Réquillart...

[Retrouvez le communiqué sur notre espace presse](#)



Déconstruction du pont de Gaulle

À partir du lundi 27 mai et jusque septembre 2024

Le projet des Berges de Reims vise à connecter la ville à l'eau et à la nature tout en développant les activités de loisirs autour de la halte nautique. Dans ce cadre, la 1^{re} étape consiste en la déconstruction du pont de Gaulle, action nécessaire avant la construction d'une passerelle dédiée piétons et cycles.

Une déconstruction par étapes

Le chantier a été conçu par étapes successives (et concomitantes pour certaines) afin de minimiser la gêne occasionnée pour l'ensemble des habitants et commerçants. À noter que des protections seront installées afin de protéger la voirie existante et les constructions autour.

- 27 mai - Fermeture du pont côtés Doumer/Hincmar et Bocquaine.
- Fin mai / début juin (3 semaines) - Allègement du pont (retrait superstructures et étanchéité) - Pas de perturbations.
- Juin (3 semaines) - Déconstruction des bretelles d'accès et de sortie au boulevard Doumer - Pas de perturbations.
- Juin / juillet (9 semaines) - Mise en place protection canal puis allègement du pont au-dessus du canal et de la Vesle (retrait de la structure béton du pont hors poutres principales) - Pas de perturbations.
- Juin / juillet (9 semaines) - Mise en place de protection puis déconstruction au-dessus de la Vesle - Pas de perturbations.
- Entre le 29 juillet et le 2 août (2 jours) - Déconstruction du pont au-dessus du boulevard Doumer - Circulation interdite sur le boulevard Doumer
- 3 et 4 août (2 jours) - Déconstruction du pont au-dessus de l'autoroute - Fermeture complète de l'autoroute dans les deux sens pendant le week-end.
- Août (4 semaines) - Déconstruction des rampes d'accès Hincmar et de sortie Clovis - Fermeture partielle temporaire des parkings Chabaud-Clovis et de Gaulle et perturbations sur rue Hincmar en journée.
- Fin août (1 semaine) - Déconstruction du pont au-dessus du canal - Fermeture du canal (passage navigable). Pas de perturbations pour les automobiles.

Comme pour chaque chantier, les étapes sont soumises à différents aléas. Les usagers sont invités à consulter la rubrique dédiée sur www.reims.fr/berges mise à jour régulièrement avec les informations sur le chantier et son planning. Une nouvelle notice-information précise sera également distribuée avant chaque étape impactante. Différents itinéraires pour automobiles seront conseillés et affichés dans la ville en fonction de la provenance et de la destination. D'autres solutions comme le vélo, la marche ou les transports en commun, peuvent aussi être intéressantes et bénéfiques (santé-budget-empreinte carbone), pensez-y !

[ICI la notice explicative et le plan](#)



Intervention sur le terre-plein central du boulevard Paul Doumer

Jusqu'au vendredi 7 juin, en trois phases, à partir du secteur voisin de la rue Libergier

Le terre-plein central du boulevard Paul Doumer sera progressivement supprimé pour être remplacé par une voie de circulation afin de maintenir deux fois deux voies durant les travaux du projet urbain Berges de Reims. Cette intervention permettra de libérer l'espace nécessaire à la déconstruction du pont de Gaulle et aux futurs travaux d'aménagement des Berges. Ces travaux vont durer 5 semaines et sont organisés en trois étapes successives afin de limiter l'impact sur la circulation et de libérer les voies de circulation au fur et à mesure. À noter que, pendant la 1^{re} phase, l'accès au boulevard Paul Doumer depuis la rue Payen ne se fera que via la rue Libergier, puis par la rue Clovis et enfin par la rue Hincmar. Pour rappel, le projet urbain Berges de Reims englobe des travaux de : végétalisation des berges et l'installation d'espaces détente, création d'une place en bas de la rue Libergier, création d'une passerelle dédiée aux mobilités douces, entre les berges du canal et la chaussée Bocquaine, valorisation de la perspective vers la Cathédrale et de plantation d'un jardin aquatique. Le phasage des travaux est communiqué régulièrement sur le site de la ville de Reims.

[ICI la notice explicative et le plan](#)



Place Saint-Timothée - Fouilles archéologiques

À partir du mardi 21 mai

Afin de préparer le renouveau de la voie des Sacres et l'arrivée des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), les premières étapes de fouilles archéologiques vont se mettre en place.

La place sera neutralisée (circulation interdite et quelques places stationnement supprimées temporairement) en deux phases successives :

- Mise en impasse des rues du Grand Cerf, des Créneaux et Saint-Sixte (avec possibilité de faire demi-tour). Circulation possible des rues Jean Aubert <> Dieu Lumière et Saint Julien <> Dieu Lumière.

- Mise en impasse des rues Dieu Lumière et Jean Aubert (avec possibilité de faire demi-tour). Circulation possible des rues : Grand Cerf <> Saint Julien, Créneaux <> Saint Sixte, Créneaux <> Grand Cerf et Saint Julien <> Créneaux.

La circulation des camions de collecte ne sera pas possible durant les fouilles. Des points de regroupement déchets seront mis en place pour les sacs ou les bacs.

Les bus seront déviés rue des Salines et place Saint-Nicaise. Ces informations sont à retrouver sur www.grandreims-mobilites.fr (rubrique déviations BHNS). Pour l'ensemble de ces travaux, les accès riverains, piétons et secours seront maintenus.

Les fouilles seront suivies des travaux via : le renouvellement des réseaux dits humides et secs, la création d'un système d'infiltration des eaux de pluie et l'aménagement qualitatif de la voirie.

Le phasage précis des travaux sera mis à jour régulièrement sur le site de la ville de Reims (www.reims.fr/voie-des-sacres).

[ICI la notice explicative et les plans](#)

[En savoir plus](#)



Les 25 et 26 mai, Reims vous invite aux Fêtes johanniques

Les samedi 25 et dimanche 26 mai prochains, les Fêtes johanniques vont faire vibrer notre ville. Une nouvelle édition qui s'annonce déjà comme flamboyante et fantastique ! Les festivités débuteront le samedi à 11 heures sur le parvis de la basilique Saint-Remi pour se poursuivre tout le week-end sur les deux sites - la cathédrale Notre-Dame et la basilique Saint-Remi - qui accueilleront marchés médiévaux et animations. Au programme également de cette édition, la légendaire parade du samedi soir qui transportera les spectateurs dans un univers médiéval fabuleux grâce notamment aux chars et aux marionnettes géantes. Sans oublier les deux spectacles de Regalia (22 h à la Basilique, 23 h à la Cathédrale). Un programme aussi riche que dense à découvrir en famille ou entre amis.

[Découvrir tout le programme](#)

Accréditations presse

Pour obtenir votre accréditation presse pour les Fêtes johanniques, merci d'envoyer un mail à presse@grandreims.fr en indiquant vos nom, prénom, media et numéro de téléphone.

Circulation et stationnement

Dans le cadre des animations à la Cathédrale et à la basilique Saint-Remi et lors de la grande parade du samedi, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place. Voici les notices explicatives :

[ICI la notice pour les abords de la Cathédrale](#)

[ICI la notice pour les abords de la basilique Saint-Remi](#)

[ICI la notice pour la grande parade du samedi](#)



Nouvelle vente aux enchères électroniques

Jusqu'au mardi 21 mai, vente aux enchères par Agorastore

La ville de Reims et la communauté urbaine du Grand Reims mettent aux enchères du matériel déclassé et des objets qui ne sont plus utilisés. L'objectif est de limiter les déchets, mais surtout de donner une seconde vie à des objets pouvant encore servir ou pouvant encore être utilisés. Quand les matériels ne sont plus en état de fonctionnement, ils peuvent encore servir par le biais de leurs pièces détachées. La liste des biens proposés à la vente, à un prix accessible, est très variée : véhicules, remorques FLR de signalisation, tondeuses autoportées, Kubota RTV, trampoline, table de saut, roll'up double (support de communication), relieuse, échoppes (par lot de 3), mobilier : bureau, chaises, fauteuils, présentoirs, armoires, meubles hauts, meubles bas, vitrines murales, borne d'accueil, caissons. Tout le monde peut se porter acquéreur : aussi bien des particuliers que des professionnels, mais également des collectivités ou des associations. Pour participer à la vente aux enchères, il suffit de se connecter au site de la collectivité et d'enchérir sur les produits qui s'affichent. Lorsque son enchère est la dernière déposée, l'enchérisseur en question remporte le bien. Pour accéder à la vente : www.agorastore.fr/reims ou www.agorastore.fr/grandreims. Un QR code présent sur les supports de communication permet aussi aux personnes intéressées à la fois de s'inscrire puis, d'être informées des prochaines ventes.

[En savoir plus](#)

Reims Commerce recherche des candidats pour sa boutique éphémère

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au vendredi 31 mai

La boutique Ephém'R de l'espace Reims Commerce située au 22 rue Carnot à Reims, est un espace d'expérimentation pour les jeunes pousses commerçantes ou artisanes proposant un concept innovant ou différenciant. Une occasion unique pour tenter l'expérience de la gestion d'un commerce sous toutes ses dimensions, en plein cœur de Reims. La boutique Ephém'R est non seulement un levier pour mettre en lumière son concept, mais c'est également l'opportunité de rencontrer voire de partager avec d'autres commerçants ou artisans une expérience enrichissante. Depuis bientôt un an, le Slow Market, l'Hyperespace, ALC Ludes et bien d'autres sont venus exposer pour quelques semaines. Leur constat est unanime : ils sont tous très satisfaits ! Pour celles et ceux qui viennent de créer ou de développer un concept commercial ou artisanal et qu'ils souhaiteraient faire connaître au grand public, c'est le moment ou jamais. Les candidatures sont ouvertes pour les mois de septembre, octobre et novembre 2024. Les candidats ont jusqu'au 31 mai pour déposer leur dossier soit via le site internet de Reims Commerce soit directement à l'espace Reims Commerce.

[En savoir plus et candidater](#)



Le passeport pour demain s'invite aux 48 heures de l'agriculture urbaine

Samedi 25 mai de 10 h à 19 h

Le passeport pour demain est né dans le cadre de la stratégie bas carbone du Grand Reims, en partenariat avec la ville de Reims et des partenaires du territoire. Il propose chaque mois un rendez-vous thématique animé par des spécialistes. Le samedi 25 mai, il s'inscrit dans le cadre des 48 h de l'agriculture urbaine, événement national mettant à l'honneur les espaces cultivés en ville. Le programme se déroule en quatre lieux et quatre temps : au potager citoyen de Châtillons (27 rue René Descartes) de 10 h à 12 h pour découvrir avec Happy Culture ce beau projet ; aux Jardins de l'association EPIS (rue de la Roseraie à Reims) de 10 h à 14 h pour découvrir les jardins et participer à des animations avec le parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Maison de la nutrition ; à la Ferme rémoise (21 ter rue Saint-Charles) de 14 h à 16 h pour découvrir des plantes utilisées en teinture végétale et participer à un atelier culinaire avec les Bons Restes ; et enfin à l'école des Jardiniers (54 rue Pasteur à Saint-Brice-Courcelles) de 16 h à 19 h où un jeu-concours est notamment organisé. Animations et visites gratuites (certaines sont sur inscription).

[En savoir plus et s'inscrire](#)

ÉCO-DÉFIS : des artisans engagés dans la transition écologique

Afin de mobiliser les artisans du territoire du Grand Reims dans le processus de leur politique de développement durable, le Grand Reims a mis en place une convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est afin de proposer le label ÉCO-DÉFIS. Il permet aux artisans-commerçants d'un territoire de s'engager sur plusieurs défis liés au développement durable et de valoriser leur entreprise. La démarche est simple :

- L'entreprise prend contact avec son conseiller CMA pour faire le point sur ses pratiques et besoins ;
- Elle choisit de réaliser 4 défis parmi 8 thématiques (déchets, eau & fluides, écoproduits, énergie, transport, accessibilité, sensibilisation, qualité de l'air) ;
- Elle bénéficie d'un accompagnement personnalisé de la CMA ;
- Une fois les défis réalisés, elle est labellisée ÉCO-DÉFIS.

Les ÉCO-DÉFIS permettent aux entreprises qui s'engagent d'agir sur leur territoire et de valoriser leurs bonnes pratiques auprès de leurs clients, mais aussi de prendre en compte et d'anticiper les nouvelles réglementations. Dans le cadre de l'édition 2024, le Grand Reims et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagnent les artisans souhaitant s'engager. Ces derniers peuvent prendre contact avec Loris Campana, conseiller développement durable au sein de la CMA : lcampana@cma-grandest.fr ou au 03 26 40 22 31.

[En savoir plus](#)



Une nouvelle offre de mobilités voulue par le Grand Reims : destination les Faux de Verzy !

Transdev Grand Reims lance une nouvelle ligne de bus : la Ligne Grand'R

Depuis janvier de cette année, l'offre de mobilités mises en place à l'initiative du Grand Reims, dans le sillage d'une large concertation, va croissant. Dans le cadre d'un contrat de concession des transports publics de la communauté urbaine du Grand Reims, Transdev Grand Reims démultiplie progressivement les offres. Touristes comme habitants du territoire sont invités à embarquer à l'arrêt Gare Champagne TGV, sur le parvis de la gare Champagne-Ardenne TGV pour un itinéraire pittoresque, en direction de la Montagne de Reims - villages du vignoble et, en fin de parcours, les fameux Faux de Verzy. Site web : www.grandreims-mobilites.fr.
[Retrouvez le communiqué de Transdev Grand Reims sur notre espace presse](#)

Un dispositif d'aides pour la préservation de la biodiversité, du patrimoine naturel et du cadre de vie

Soucieux du bien-être de ses habitants et conscient des bienfaits d'un environnement préservé, le Grand Reims soutient les initiatives collectives en faveur de la biodiversité. Ainsi, depuis 2021, le Grand Reims est doté d'un dispositif d'aide financière qui lui permet d'accompagner chaque année les communes et associations dans la réalisation de projets favorables à la préservation de la biodiversité locale, du patrimoine naturel et du cadre de vie. Afin de mieux répondre aux enjeux actuels, les critères d'éligibilité ont été modifiés et améliorés pour la période 2024-2026. Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard le 30 juin, de préférence par voie dématérialisée à aap.biodiversite@grandreims.fr ou par courrier (Communauté urbaine du Grand Reims - Direction de la transition écologique, CS 80036 - 51722 Reims Cedex).

[En savoir plus et télécharger le règlement d'aide](#)

Un Observatoire de l'action climatique pour mesurer la sensibilité au changement climatique

Enquête en ligne, jusqu'au vendredi 31 mai

L'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims (AUDRR) met en place pour le Grand Reims un Observatoire de l'action climatique afin de pouvoir suivre et évaluer régulièrement les actions menées par la collectivité et les acteurs du territoire en matière de transition écologique. Dans le cadre de cet Observatoire, l'AUDRR mesure la sensibilité des habitants du Grand Reims au changement climatique à travers une enquête en ligne jusqu'au 31 mai. Anonyme, cette dernière invite les habitants du Grand Reims à répondre à 11 questions. Les réponses à ce baromètre permettront de mieux comprendre les préoccupations et les attentes de chacun en matière d'actions climatiques.

[En savoir plus et participer au baromètre de l'action climatique](#)



Le Grand Reims participe cette année encore au défi mobilité « Au boulot j'y vais autrement » Du 13 au 31 mai, trois semaines de sensibilisation aux déplacements vertueux, sur inscription

Le challenge en faveur des mobilités organisé par l'association Initiatives Durables et les 39 territoires partenaires avec le soutien de l'ADEME Grand Est, se tiendra du 13 au 31 mai sur le territoire de la communauté urbaine du Grand Reims. Ce défi propose aux entreprises, associations, administrations ou encore aux établissements scolaires du territoire d'agir pour l'environnement en intégrant dans leur quotidien des modes de déplacement différents : vélo et autres modes actifs (marche, trottinette non électrique), transports en commun, covoiturage, équipements de déplacement personnels motorisés (trottinette électrique, mono-roue, etc.).

Le total des kilomètres parcourus pendant le défi par l'ensemble des participants sera converti en dotation solidaire au bénéfice d'une association œuvrant dans les domaines des mobilités actives, partagées, solidaires ou inclusives.

À travers ce défi, une opération de sensibilisation de grande ampleur, le Grand Reims souligne l'importance de l'une des grandes thématiques de son futur plan de mobilité : le développement des moyens de transports et de déplacement les moins énergivores et les moins polluants. Information et inscription :

<https://defi-jyvais.fr/inscription>



Parc Léo Lagrange, la Ville renouvelle la lutte contre le *Myriophyllum heterophyllum*

Depuis le lundi 13 mai, interventions sur le plan d'eau du parc Léo Lagrange

En septembre dernier, la direction des espaces verts de la ville de Reims avait mobilisé un prestataire pour réaliser l'enlèvement par faucardage de la *Myriophyllum heterophyllum*, une plante présente en quantité excessive dans le plan d'eau du parc Léo Lagrange. Pour rappel, cette plante originaire du Sud-Est des États-Unis est inscrite depuis 2017 dans la liste des espèces exotiques envahissantes par l'Union européenne. Repérée en 2011 dans le département de la Haute-Vienne, cette dernière prolifère aujourd'hui dans la quasi-totalité de la France. Repérée et surveillée depuis fin 2022 par le service entretenant le parc Léo Lagrange, suite au réchauffement climatique et à un manque de froid hivernal, cette plante avait connu un développement exponentiel au point de recouvrir les trois-quarts du plan d'eau. En s'appuyant sur le retour d'expérience de VNF (Voies Navigables de France) qui mène sur le plan national une lutte contre la Myriophylle hétérophylle, désormais, la ville de Reims va mettre en place au parc Léo Lagrange un protocole en 3 phases afin de maximiser l'efficacité de son action contre cette plante invasive. Depuis le 13 mai, plusieurs types d'intervention sont planifiées. En premier lieu est prévu un arrachage mécanique à l'aide d'engins amphibies assorti d'un ramassage soigné des résidus. Il s'agit d'une intervention comparable à celle menée en septembre 2023 sur le site et qui devrait durer 8 jours. L'objectif est de retirer le plus possible de racines afin de limiter au maximum la repousse de la plante. Précisons que la Myriophylle hétérophylle peut pousser jusqu'à 30 cm par semaine et se reproduit essentiellement par bouturage. Il est prévu ensuite, et c'est inédit, de réaliser l'épandage d'un biotraitement. Pendant une journée seront répartis des micro-organismes et de la craie coccolithique, des traitements naturels et non dangereux. En dégradant la couche de vase accumulée au fond du bassin, ce biotraitement va priver la Myriophylle de nutriments tels que l'azote ou le phosphore. Pour l'automne prochain, une nouvelle campagne d'arrachage mécanique est planifiée pour affaiblir la plante et contrôler son développement. Un mélange bactérien, composé uniquement de craie coccolithique cette fois, sera épandu. Ceci permettra de maintenir l'efficacité du biotraitement conduit prochainement. Le protocole d'intervention de la direction des espaces verts prévoit également que, tout au long de l'année, soit épandu un inhibiteur de photosynthèse. Il s'agit d'un colorant naturel et biodégradable à 100 %, non toxique pour l'homme et les poissons, qui bloquera la photosynthèse de la plante invasive en renvoyant environ 40 % des rayons du soleil grâce à son « effet miroir ». Ce colorant inhibiteur de photosynthèse donnera une coloration turquoise à l'eau du parc Léo Lagrange. Ce nouveau protocole planifié est impératif pour préserver les poissons et autres plantes vivant dans le plan d'eau du parc Léo Lagrange car la Myriophylle est réputée pour déséquilibrer le milieu dans lequel elle prolifère. La ville de Reims, comme bien d'autres organismes en France, dont VNF, entame une lutte particulièrement difficile, appelée à durer plusieurs années, pour parvenir à lutter contre l'expansion de cette plante.



HEXAGONE MMA de retour à la Reims Arena le 24 mai à 19 h

24 boulevard Jules César à Reims

Le 24 mai prochain, HEXAGONE MMA sera de retour à la Reims Arena, point de passage incontournable de sa saison sportive 2024. Au programme : un show exceptionnel, des combats de haut niveau, et la présence de plusieurs figures locales comme Anthony Dizy. Ancien lutteur de haut niveau, médaillé aux championnats d'Europe de la discipline, il a évolué dans les meilleures organisations mondiales d'arts martiaux mixtes (Bellator, PFL, Cage Warriors...) avant de rejoindre HEXAGONE MMA en 2023, et d'y signer des débuts fracassants. Cette année encore, Anthony Dizy aura donc l'occasion de faire le show à domicile, aux côtés d'autres combattants rémois, comme le spectaculaire Alexis Fontes, ancien membre de l'équipe de France de judo. Cette édition proposera une dizaine de combats de haut niveau pour un spectacle inoubliable !

Infos et réservations : <https://www.reimsarena.com/fr>

Accréditations presse

Pour toute demande d'accréditation, merci d'envoyer un mail à presse@grandreims.fr avec nom, prénom, media, adresse e-mail et numéro de téléphone.

Séjours d'été pour les enfants et adolescents avec la ville de Reims : il reste encore des places !

Diverses offres d'accueil collectif pour les Rémoises et Rémois âgés de 4 à 14 ans, en montagne de Reims et ailleurs en France

Pour réserver des séjours proposés par la ville de Reims destinés à permettre aux 4 à 14 ans de s'évader en juillet et en août, les familles sont invitées à inscrire leurs enfants auprès du service dénommé « 21 rue du Temple ». Les places étant limitées certaines destinations affichent « complet ». Le choix est vaste avec une ou deux dominantes par séjour, pour satisfaire les amateurs d'équitation, de sports, de sensations fortes, de nature, de mer, d'excursions, d'animations diverses. Les destinations restent variées : la Manche (près de la baie du mont Saint-Michel), La Charente-Maritime (centre de La Grainetière à l'Île-de-Ré), la Montagne de Reims (La Rosière et Les Hirondelles). Qu'il s'agisse d'accueils gérés par des professionnels de la ville de Reims ou de propositions d'un prestataire, l'exigence pour les séjours est la même : proposer aux 4-14 ans des temps qualitatifs, variés, en sites à taille humaine et transmettre des valeurs adaptées à la vie collective. Pour le centre municipal Les Hirondelles à Villers-Allerand, dédié aux enfants entre 4 et 7 ans, l'accueil se déroule du lundi au vendredi. Pour les autres séjours, la durée varie entre 11 et 13 jours.

Le coût dépend du revenu des familles et du lieu de séjour. Cette offre de la ville de Reims est éligible aux aides de la CAF.

[En savoir plus](#)



Grand Reims Magazine dans vos boîtes !

Le nouveau magazine de la communauté urbaine du Grand Reims, Grand Reims Magazine, arrive dans les boîtes aux lettres et points de dépôts habituels ! À la une, le développement économique du territoire et l'accompagnement apporté aux entreprises par Reims Business.

Découvrez également un zoom sur les travaux menés à Reims et comment les contourner, le lancement de la ligne de transport express Grand'R, le service de location de vélo à longue durée ou encore les événements culturels à venir dans les prochaines semaines... et tout le reste de l'actualité sur l'ensemble des pôles territoriaux.

À feuilleter dès maintenant sur grandreims.fr.

[En savoir plus](#)

Prochainement, une cérémonie de citoyenneté pour délivrer des cartes d'électeurs

Vendredi 17 mai, à 18 h, à la salle des fêtes de l'hôtel de ville, 270 jeunes sont attendus

Dans la perspective des élections européennes, les 1 800 jeunes, Rémoises et Rémois, qui ont eu 18 ans en 2023 ou qui auront 18 ans cette année, jusqu'à la veille du scrutin, soit le 8 juin, ont été invités à participer à l'hôtel de ville à une cérémonie citoyenne. L'engouement constaté cette fois-ci n'est pas comparable avec celui d'une précédente manifestation organisée en 2009. Cette dernière avait attiré près de 60 jeunes électeurs. Ce vendredi 17 mai, une quinzaine de personnes, agents de la ville de Reims, de la Mission Locale et des membres de l'association Les Jeunes Européens - France vont accueillir les jeunes sur un mode ludique avec successivement des cartes au sol, des mini-stands (QCM kahoot, un jeu Time's Up pour deviner en un temps record un mot en lien avec la thématique de l'Europe). Un bureau de vote sera également en place. Après une intervention de la Mission Locale pour présenter les institutions européennes, des interventions d'officiels, un blind test musical accompagnera un pot convivial.



Caravane de l'Emploi : des offres d'emploi et de formation au plus près des habitants de Reims, sans rendez-vous

Jusqu'au 11 juin, de 13 h 30 à 17 h, 6 escales, en places et parkings publics, au cœur des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Depuis le 16 avril, pour la 4^e année consécutive, la Caravane de l'Emploi de Reims reprend une itinérance fructueuse dans les quartiers rémois dits « prioritaires de la politique de la ville » (QPV). Dans l'esprit du « aller vers », pour se placer au plus près du public, la formule adoptée pour chacune des 6 escales est la mise en place de stands dans des places ou parkings publics proches des logements. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Cité de l'Emploi du Grand Reims. Jeunes et adultes se présenteront sans rendez-vous et obtiendront au choix, des entretiens avec des recruteurs ou avec les acteurs locaux du service public de l'emploi, de l'insertion, de la formation. Les habitants des quartiers prioritaires de la ville de Reims, en recherche de solutions d'accès à l'emploi, à la formation, pourront rencontrer directement, sans rendez-vous, à la fois : 20 entreprises de secteur divers en phase de recrutement, le service public de l'emploi (France Travail, la Mission locale de Reims), les partenaires du monde économique (les Chambres consulaires - CCI et CMA, des fédérations professionnelles), plusieurs organismes de formation (AFPA, ALMEA, GRETA, ADAPT...), la région Grand Est et le département de la Marne, des acteurs de l'accompagnement (le CREPI Est - Clubs Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion -, le Centre Régional Information Jeunesse, les SIAE du bassin rémois - Structure d'Insertion par l'Activité Economique), des acteurs associatifs pouvant accompagner le public dans la levée des freins périphériques à l'emploi et/ou la formation, une association œuvrant pour l'inclusion professionnelle... Les entreprises proposeront à la fois des offres d'emploi, des contrats en alternance, des immersions en entreprises. À noter, la direction des ressources humaines de la ville de Reims et du Grand Reims participe à nouveau cette année à cette opération. Des professionnels spécialisés dans l'accompagnement des publics vers l'emploi orienteront le public vers les différents stands. Des professionnels pourront aider les personnes accueillies dans la réalisation de leur CV et également préparer ces dernières à la rencontre avec les entreprises. Un questionnaire sera remis aux participants afin de pouvoir notamment les recontacter à l'issue de leur passage sur la Caravane. Cette année, un QR code présent sur les affiches et sur l'actualité, consultable sur les sites reims.fr et grandreims.fr, permet de préciser en amont quelles seront les entreprises, les organismes de formation, les acteurs de l'emploi et associations présents à chacune des escales ainsi que les métiers recherchés pour orienter au mieux les personnes en recherche. Rendez-vous est donné cette année : **mardi 21 mai place Simone de Beauvoir (Orgeval), jeudi 6 juin place Jean Moulin (Europe) et mardi 11 juin au parking avenue Georges Hodin (Châtillons).**

Les chiffres du bilan 2023 témoignent de la pertinence du dispositif de La Caravane de l'emploi, une formule souple et réactive pour accueillir et orienter un public composé de jeunes et d'adultes Rémois. Au total, en 2023, la Caravane de l'Emploi a permis d'accueillir et d'informer 542 personnes. Moins de trois mois après les différentes escales, on recense 27 % de personnes ayant obtenu des débouchés professionnels répartis comme suit : 20 % en CDD de moins de 6 mois, 20 % en contrats intérimaires de moins de 6 mois, 17 % en formation qualifiante sans alternance, 13 % en CDI, 11 % en formation qualifiante avec alternance, 8 % en CDD de plus de 6 mois, 4 % en stage, 3 % en contrat intérimaire de plus de 6 mois, 2 % en formation de mise à niveau, 1 % en service civique et 1 % en création d'entreprise. Soulignons également que 20 % du public accueilli en 2023 avait déclaré ne pas être inscrit auprès du service public de l'emploi soit 101 personnes.

[En savoir plus](#)



Inscriptions pour les transports scolaires du Grand Reims

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024/2025 seront ouvertes du 27 mai au 15 juillet 2024

Compétence du Grand Reims, les transports scolaires acheminent près de 7 500 élèves chaque jour, de la maternelle au lycée. Les inscriptions 2024/2025 seront ouvertes du 27 mai au 15 juillet sur le site grandreims.fr. Les familles dont les enfants étaient inscrits en 2023/2024 recevront par courriel, entre le 27 mai et le 31 mai, toutes les infos utiles pour procéder au renouvellement de leur abonnement. Des frais d'inscription de 12 € sont demandés pour tous les élèves de la maternelle au lycée domiciliés dans le Grand Reims et scolarisés dans un établissement scolaire, sous contrat avec l'Éducation Nationale, situé sur le territoire de la Communauté urbaine. L'abonnement donne uniquement accès aux circuits de transport scolaire du Grand Reims (car scolaire + TER). Il est cumulable avec d'autres titres de transport public de Grand Reims Mobilités, à acheter directement par les familles sans accord préalable du Grand Reims. Tous les élèves à partir de la moyenne section de maternelle sont dotés d'une carte de transport. Les familles doivent conserver la carte de transport précédemment délivrée qui sera réactivée après leur inscription, sauf pour les élèves de CP, 6^e et 2nde auxquels une nouvelle carte « SIMPLICITÉS » sera adressée. Pour les élèves utilisant conjointement le car scolaire et le TER, la carte régionale « SIMPLICITÉS » sera utilisable à bord des deux modes de transport empruntés à partir de septembre.

Titre Junior Grand Reims Mobilités

Pour l'utilisation du réseau Grand Reims Mobilités (lignes express, TAD, bus, tramway) en complément ou non d'un transport scolaire, par les élèves du secondaire, les familles devront souscrire leur titre de transport directement sur grandreims-mobilites.fr. La demande du titre ne nécessite plus d'accord préalable du Grand Reims.

[En savoir plus](#)



6^e édition de la manifestation « Les couleurs de la petite enfance », l'évènement dédié à l'univers des tout-petits

Du samedi 18 au mercredi 29 mai, à Reims, l'évènement incontournable dédié aux familles et aux professionnels de la petite enfance

Au programme : ateliers, spectacles, temps d'échange, répartis sur 35 sites de la ville, pour découvrir ou approfondir une approche bienveillante et responsable du tout-petit et du rôle de parents. Organisé conjointement par la ville de Reims et le centre maternel « Le Renouveau » de l'association Rosace, en partenariat avec l'Association des Maisons de quartiers de Reims, l'Unité Parentalité et Petite Enfance (UPPE) du CHU de Reims et le département de la Marne, la manifestation « Les couleurs de la petite enfance » est ouvert aux familles rémoises, ainsi qu'aux professionnels qui les accompagnent. Au-delà du bien-être des enfants et de leur sécurité, la volonté de la 13^e ville de France est de proposer aux jeunes Rémois des moyens d'éveil et de développement, pour leur assurer des perspectives de réussite et d'épanouissement. L'évènement débute le samedi 18 mai avec un village dédié à la petite enfance aux basses Promenades Jean-Louis Schneiter (de 10 h 30 à 12 h 30 puis, de 14 h à 17 h 30). Un parcours ludique et convivial sera proposé avec des ateliers artistiques, d'éveil, d'expression des émotions, des séances de contes... Au fil des stands, les visiteurs pourront échanger avec les professionnels et bénévoles de 14 acteurs locaux dont le service municipal de la Maison de l'enfance. Un programme foisonnant est ensuite proposé, gratuit, sur inscription. « Aux couleurs des joies et des tracas qui traversent la vie », la ville de Reims et ses partenaires invitent à suivre « ce voyage extraordinaire dans le monde des tout-petits mais aussi sur le chemin de la parentalité ». Au total 123 ateliers, seront proposés du mardi 21 mai au mardi 28 mai, hormis le dimanche 26 mai, et se répartissent en six thématiques différentes : éveil culturel et artistique, explorations sensorielles, prévention et parentalité positive, ma famille et la planète, égalité fille-garçon, émotions chez les petits et les grands. Et ce n'est pas fini ! Les couleurs de la petite enfance s'achèveront par un temps fort très apprécié des Rémoises et des Rémois : la « Journée famille ». Le mercredi 29 mai, dans un site bucolique de la Coulée verte, au jardin du centre de loisirs Moulin Huon, des ateliers sont prévus de 10 h à 14 h. À partir de 12 h, le public sera invité à apporter son pique-nique (si la météo est favorable) et pourra profiter de divers ateliers en s'inscrivant sur place, 30 minutes avant le début de chaque séance. Un espace détente et un atelier de lecture seront également au programme. Mention spéciale pour le marché des producteurs, gratuit et ouvert à tous, organisé le samedi 25 mai, de 13 h à 18 h, place Simone de Beauvoir par l'association « Des Familles et de l'espoir » en partenariat avec la maison de quartier Orgeval.

[En savoir plus et s'inscrire](#)



Tour d'Enfance

Samedi 18 et dimanche 19 mai, esplanade porte de Mars

Tour d'Enfance, organisé par le Club Rotary Reims Clotilde, donne de nouveau rendez-vous au public, pour sa 23^e édition, sur l'esplanade porte de Mars, samedi 18 mai, de 11 h à 19 h et dimanche 19 mai, de 10 h à 19 h. Durant tout le week-end, les visiteurs pourront découvrir des véhicules de collection et de prestige en exposition sur l'esplanade. Ces voitures de légende ne manqueront pas de faire briller les yeux des petits et des grands. Chaque pilote emmène ses passagers et leur fait découvrir les joies d'une balade au cœur de la ville. Pour prendre place, chaque passager achète un ou plusieurs billets (selon la catégorie du véhicule - de voiture ancienne à voiture d'exception) qui constitue sa participation à l'objectif de cette opération : venir en aide aux enfants qui souffrent.

La ville de Reims accompagne cette opération chaque année. En 22 années, Tour d'Enfance a permis de récolter plus de 227 000 € qui ont été redistribués pour aider l'enfance en souffrance. Cette édition 2024 prévoit le financement de plusieurs projets de l'Institut Michel Fandre de Reims et de l'Institut médico-éducatif de Ville-en-Selve.

[En savoir plus](#)

Journée des solidarités intergénérationnelles au stade Georges Hébert

Mercredi 15 mai, la ville de Reims réunit 200 personnes lors d'une journée sportive, ludique et intergénérationnelle

Cette année à nouveau, la ville de Reims organise une journée dédiée à des seniors et à des jeunes Rémois et Rémoises invités à partager des activités sportives et ludiques. Participants, accompagnateurs et intervenants totaliseront près de 200 personnes. Cette formule est proposée chaque année depuis 2015. La ville de Reims a mobilisé le réseau local de maisons de retraites, l'ARFO (hébergement et des services destinés aux seniors retraités et autonomes), l'ORRPA (Office des seniors du Grand Reims), ainsi que les centres de loisirs municipaux et les collégiens membres du Conseil municipal des jeunes. L'objectif est à la fois de lutter contre l'isolement des seniors et développer des moments d'échanges humains de qualité entre Rémois de tous âges. Au programme de cette journée :

De 10 h 30 à 12 h : jeux de société : trivial poursuit « spécial Reims » en équipes intergénérationnelles. Le traditionnel jeu a été détourné pour en inventer un nouveau pratiqué en équipe et s'appuyant sur les connaissances des plus jeunes et des plus anciens pour pouvoir gagner.

De 12 h à 13 h 30 : repas partagé et constitution des équipes intergénérationnelles.

De 13 h 30 à 16 h : activités sportives et ludiques adaptées à tout âge et toute condition physique.

De 16 h à 16 h 30 : goûter et fin de la manifestation.



L'EFS Grand Est lance un appel aux donneurs

À l'arrivée du mois de mai, séquencé par de nombreux jours fériés, l'établissement français du sang invite toutes les personnes qui peuvent donner leur sang et leur plasma à prendre rendez-vous dès aujourd'hui. Chaque année, le mois de mai est une période sensible pour l'EFS. Les nombreux jours fériés qui le composent sont autant de jours de collecte en moins. Dans le même temps, les besoins en transfusions restent élevés. Le niveau de prélèvement doit donc rester régulier et constant, d'autant que les produits sanguins ont une durée de vie limitée (7 jours seulement pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). C'est pourquoi l'EFS invite toutes les personnes en capacité de donner à se mobiliser dès à présent, afin d'éviter une situation qui pourrait être dangereuse à court terme pour la santé des patients.

Les Rémois et les Grands Rémois sont invités à prendre rendez-vous à la Maison du don de Reims ou en collecte mobile pour faire un don de sang ou de plasma. Les donneurs peuvent s'adresser tout au long de l'année à la Maison du don de Reims, 45 rue Cognacq Jay, les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 8 h à 16 h, les jeudis, de 8 h à 19 h et les samedis, de 8 h à 12 h 30. Il est possible aussi de prendre rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

[En savoir plus et prendre rendez-vous](#)



INFOS TRAVAUX



Sécurisation du passage des bus place Saint-Timothée

Dans le cadre des travaux de la voie des Sacres, une cavité a été découverte. La circulation des bus, déviés dans ce secteur, a été suspendue le temps des travaux de sécurisation. L'îlot central a été supprimé pour faciliter les manœuvres. Les bus peuvent désormais reprendre leur itinéraire, passant par la rue des Salines et le boulevard Lambert, en contournant la zone. Des travaux de renforcement plus pérenne seront entrepris à l'été 2024.

TAISSY - Rue Longjumeau - Travaux d'eau potable et d'assainissement

Depuis le 2 mai, pour une durée prévisionnelle de 5 semaines

Dans le cadre de la rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, le Grand Reims entreprend des travaux rue Longjumeau. Ces derniers sont réalisés par l'entreprise SADE. La rue est barrée au droit du chantier et les stationnements sont interdits au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les riverains sont tenus informés par l'entreprise des restrictions de circulation et de stationnement au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif se fait aux jours habituels, au niveau des points de regroupement installés aux extrémités du chantier en enclos sur le parking de la mairie. En cas de nécessité, les usagers peuvent contacter le Grand Reims au 03 26 77 70 52 (de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30).

Prolongement de l'avenue de l'Yser

Depuis le 13 mai, pour une durée prévisionnelle de 6 mois

Dans le cadre de la viabilisation du Centre Social Départemental, des travaux sont entrepris dans le prolongement de l'avenue de l'Yser, au niveau de l'impasse du campus Moulin de la Housse (URCA). Les aménagements réalisés seront compatibles avec la future infrastructure routière « Liaison Europe Croix Blandin ». Les réaménagements complets des réseaux d'assainissement, d'eau potable, de voiries et d'espaces verts vont être réalisés.

Les travaux se déroulent en plusieurs phases. Phase 1 (10 semaines) : travaux d'assainissement et d'eau potable. Phase 2 (6 semaines) : travaux de voirie et de trottoir côté Centre Social Départemental. Phase 3 (6 semaines) : travaux de voirie et de trottoir côté Archives Départementales. Les durées peuvent être diminuées en fonction de l'avancement des opérations.

La circulation est maintenue avec alternat par feux de circulation en cas de besoin et fermeture ponctuelle en fonction des changements de phases de travaux. L'accessibilité des secours et services est maintenue. Les cheminements piétons sont déviés par panneaux.

Pour l'ensemble des travaux, les collectes de déchets ne sont pas possibles. Il convient de déposer les sacs de déchets dans les enclos matérialisés où des bacs de regroupement sont installés, aux extrémités de la rue. Les horaires de collectes pouvant être avancés pendant les travaux, il est demandé de sortir les bacs la veille du jour habituel de ramassage et de les retirer en dehors des jours de collecte.

L'accès aux commerces et aux divers bâtiments étudiants reste maintenu.

Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux. Tout est mis en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées.

[ICI la notice explicative et le plan](#)



INFOS TRAVAUX



Rue de Nanteuil

À partir du lundi 27 mai, pour une durée prévisionnelle de 10 semaines

En amont de la rénovation de la rue de Nanteuil, des travaux de renouvellement de réseaux et branchements électriques ENEDIS vont être réalisés. Dans le cas où des branchements seraient toujours à raccorder au bout des 10 semaines, la durée s'étendra en fonction des possibilités de raccordement. Des travaux de voirie débiteront dès la fin des travaux ENEDIS. La circulation et le stationnement seront interdits dans toute la rue. Des déviations seront mises en place et le cheminement des piétons sera dévié en fonction de l'avancement du chantier. L'accessibilité des secours et des services sera maintenue. Concernant la collecte des déchets, deux points de regroupement seront créés à l'angle de la place du Forum et de la rue de Nanteuil et à l'angle de la rue Cérés et de la rue de Nanteuil. Une nouvelle notice sera diffusée concernant le futur aménagement de la rue et la suite des travaux. Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux. Tout est mis en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées.

Groupe scolaire Charpentier

Depuis le lundi 22 avril, jusqu'à l'été 2025

Dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Orgeval, la ville de Reims engage les travaux de restructuration du groupe scolaire Charpentier. Pour créer un parvis d'entrée sécurisé et végétalisé aux écoles maternelle et primaire, il est nécessaire de démolir un bâtiment. Les travaux se déroulent en plusieurs phases. Avril 2024 : travaux préparatoires à la démolition, été 2024 : démolition du bâtiment, de février 2025 à l'été 2025 : construction du logement et de la loge du gardien. Pendant l'été 2025, les cours d'écoles seront végétalisés et des espaces dédiés aux jeux et à la détente seront aménagés.

Pour mener le chantier en toute sécurité, l'entrée provisoire des écoles située à proximité des terrains de sports est prolongée pour toute l'année scolaire 2024/2025. La circulation et les stationnements rue Charpentier sont maintenus pendant les travaux. Des interdictions temporaires sont possibles. Un parking provisoire est aménagé à l'angle des rues Lucien Bettinger et Léopold Charpentier. Les accès des riverains et des secours sont conservés pendant toute la durée des travaux. Une signalétique spécifique est mise en place et adaptée au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

[ICI la notice explicative et le plan](#)

Travaux - Circulation - Stationnement...

Améliorer le quotidien des habitants, tel est l'objectif de la communauté urbaine du Grand Reims qui investit dans une vaste programmation des travaux. Ci-dessous, le lien vers les notices et le plan interactif concernant les travaux, en cours et à venir, entrepris à Reims.

[En savoir plus](#)